

GUIDE D'EVALUATION DES ECOLES DOCTORALES

I. ECOLES CONCERNEES :

1. Université de Parakou

- Ecole doctorale sciences juridiques, politiques et administratives (SJPA)

2. Université d'Abomey-Calavi

- Ecole doctorale sciences juridiques, politiques et administratives (SJPA)
 - o Droit de la Personne Humaine et de la Démocratie
 - o Droit Privé Fondamental
 - o Droit Public Fondamental
 - o Science Politique Fondamentale
- Ecole doctorale « Espaces, Cultures et Développement » (EDPECD)
 - o Anglais
 - o Gestion de l'Environnement
 - o Histoire et Archéologie
 - o Lettres Modernes
 - o Linguistique
 - o Philosophie Psychologie
 - o Sciences de l'Education
 - o Sociologie - Anthropologie
- Ecole doctorale sciences économiques et de gestion.
 - o Sciences Economiques
 - o Sciences de Gestion

II. MODALITES DE REPONSES ET COTATION

1. Modalité de réponse (à appliquer à tous les critères)

Niveau	Signification
<input type="checkbox"/> 2 – Conforme (C)	<ul style="list-style-type: none">• Critère formalisé• Documenté• Diffusé et effectivement appliqué• Preuves vérifiables disponibles
<input type="checkbox"/> 1 – Partiellement conforme (PC)	<ul style="list-style-type: none">• Critère existant mais application incomplète• Non actualisée ou preuves partielles.
<input type="checkbox"/> 0 – Non conforme (NC)	<ul style="list-style-type: none">• Critère absent,• Non formalisé ou non appliqué.• Aucune preuve probante.

2. Cotation :

0 = NC

1 = PC

2 = C

III. FORMULAIRE D'ÉVALUATION DES ECOLES DOCTORALES

Critères d'évaluation	Modalité de réponse	Sources de vérification	Cotation : 0 = NC 1 = PC 2 = C	Obs
I. GOUVERNANCE ET ORGANISATION				
Les objectifs, la mission et les attributions de l'École doctorale sont clairement définis	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 0	<ul style="list-style-type: none"> • Documents présentant l'école doctorales (prospectus, site web, dépliants, affiches, etc.) • Textes statutaires (arrêté de création, règlement intérieur ou pédagogique, etc.) 		
Les objectifs des formations doctorales sont clairement définis	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 0	<ul style="list-style-type: none"> • Documents présentant l'école doctorales (prospectus, site web, dépliants, affiches, etc.) • Textes statutaires (arrêté de création, règlement intérieur ou pédagogique, etc.) 		
La mission et les attributions sont cohérentes avec celles de l'UPB de rattachement et des UFR qu'elles couvrent	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 0	<ul style="list-style-type: none"> • Statuts de l'UPB • Statuts des UFR • Offres de formation doctorale 		
Les organes de gouvernance sont fonctionnels	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 0	<ul style="list-style-type: none"> • Comptes rendus et procès-verbaux des réunions • Rapports d'activités 		
Les processus de prise de décision au sein de l'École doctorale sont formalisés, diffusés et respectés dans la pratique	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 0	<ul style="list-style-type: none"> • Règlement intérieur • Manuels de procédures, s'il y a lieu • Compte rendus et procès-verbaux de réunions 		
II. ACCRÉDITATION ET ADMISSION				
Les offres de formation doctorale sont accréditées par une structure habilitée au niveau national	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 0	Actes d'accréditation des offres de formation doctorale		
Les prérequis académiques (cohérence avec les parcours antérieurs, notamment	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 0	Procès-verbaux (tableau récapitulatif de l'étude des dossiers de thèse) de la		

en master) sont vérifiés lors de l'inscription a une formation doctorale		Commission universitaire d'orientation (CUO)		
Le processus de recrutement des doctorants est transparent et documenté	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 0	<ul style="list-style-type: none"> Règlement intérieur de l'École doctorale Appels à candidature Rapports ou procès-verbaux de sélection des doctorants 		
III. ENCADREMENT, ÉTHIQUE ET QUALITÉ SCIENTIFIQUE				
La production scientifique des doctorants est de qualité	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 0	<ul style="list-style-type: none"> Liste des publications des doctorants Indexation des revues de publication des doctorants 		
La production scientifique des encadreurs est de qualité	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 0	<ul style="list-style-type: none"> Liste des publications des encadreurs Indexation des revues de publication des encadreurs 		
Les principes d'éthique et de déontologie en matière de recherche sont promus et appliqués au sein de l'École doctorale	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 0	<ul style="list-style-type: none"> Code d'éthique et de déontologie applicable Rapports de suivi de l'application du code d'éthique et de déontologie Systematisation des tests anti-plagiat 		
Les droits et les devoirs du directeur de thèse et du doctorant sont formalisés et rendus publics	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 0	<ul style="list-style-type: none"> Règlement intérieur de l'École doctorale Charte des thèses 		
Les conditions ¹ requises pour les soutenances des thèses sont définies, publiées et respectées	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 0	<ul style="list-style-type: none"> Règlement intérieur de l'École doctorale ou document décrivant les modalités et conditions requises pour les soutenances des thèses Affichage physique ou sur un site web Les autorisations de soutenance 		
Le ratio doctorants/directeur est conforme aux normes	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 0	<ul style="list-style-type: none"> Liste des encadreurs, Nombre de doctorants 		
IV. VIE SCIENTIFIQUE ET FORMATION DOCTORALE				
L'École doctorale anime une vie	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 0	Preuves d'organisation des activités		

¹ Durées des thèses, tenue régulière des points de thèse, nombre de publications avant la soutenance, pré-soutenance, qualité des rapporteurs de thèse.

scientifique régulièrement (régularité des café ou séminaires scientifiques, journées doctorales)		scientifiques		
L'École doctorale organise régulièrement des cours doctoraux	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 0	Preuves d'organisation des cours doctoraux		
L'École doctorale a un mécanisme de suivi des <i>alumni</i>	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 0	Annuaire physique ou électronique des <i>alumni</i>		
V. RAYONNEMENT ET PARTENARIATS				
L'École doctorale participe à des réseaux scientifiques nationaux et internationaux	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 0	<ul style="list-style-type: none"> Liste des réseaux auxquels appartient l'École doctorale 		
L'École doctorale a une reconnaissance internationale	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 0	<ul style="list-style-type: none"> Prix et distinctions obtenus par des doctorants Prix et distinctions obtenus par des encadreurs Mobilités internationales pour doctorants Mobilités internationales pour des encadreurs Codirection avec les partenaires 		
L'École doctorale collabore avec des acteurs non académiques publiques et/ou privées	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 0	<ul style="list-style-type: none"> Conventions Contrats 		
L'École doctorale contribue à la valorisation et la diffusion des résultats de recherche	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 0	<ul style="list-style-type: none"> Documents de vulgarisation adossés à des travaux de recherche Publications 		
VI. RESSOURCES HUMAINES, INFRASTRUCTURES ET FINANCEMENT				
Les locaux et les équipements de l'École doctorale sont adaptés	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 0	<ul style="list-style-type: none"> Liste et plans des locaux administratifs et pédagogiques et leurs équipements Observation directe 		
L'École doctorale dispose d'un personnel administratif et technique adapté et suffisant	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 0	Liste et profile des membres du personnel administratif et technique		
L'École doctorale dispose d'un personnel d'enseignement et de recherche qualifié suffisant et disponible	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 0	<ul style="list-style-type: none"> Liste des Directeurs de thèses nationaux et étrangers (Nombre et spécialité des Directeurs de thèses) 		

		<ul style="list-style-type: none"> Liste des publications de chacun des Directeurs de thèses Nombre moyen de doctorants par Directeur de thèses Nombre maximum constaté de doctorants pour un Directeur de thèse 		
Le financement de l'École doctorale est suffisant, adéquat et prévisible	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 0	Budget de l'École doctorale et sa répartition		
Les sources de financement de l'École doctorale sont diversifiées	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 0	Preuves des sources de financement (budget, contrats, programmes)		
SYNTESE GÉNÉRALE				
Score total obtenu :				
Pourcentage de conformité :				
APPRECIATION GÉNÉRALE				
Points forts :				
Points à renforcer :				
Recommandations du comité :				
IDENTIFICATION DU COMITE D'EVALUATION :	Nom et Prénom(s)		Signature et date	
	Membre 1 :			
	Membre 2 :			
	Membre 3 :			